

742

au Prof Piragoff

1

Académie Nationale de Médecine.

Tout ce qui est adressé à l'Académie
 doit être écrit de part, ou peut se faire
 par une lettre, manuscrite, etc.,
 sans le concert de M. les secrétaires,
 de l'Instruction publique ou des examinateurs,
 et de l'étranger, par M. les
 malades ou leurs familles.

Paris, le 90 janvier 1850

Monsieur et très honoré collègue,

L'Académie a reçu, avec le plus vif intérêt,
 l'ouvrage que vous venez de publier sous le
 titre de : Rapport médical d'un voyage au
 Canada.

Elle en a ordonné le dépôt dans sa
 bibliothèque, et m'a exprimé avec reconnaissance
 et avec une vive reconnaissance son
 intérêt et sa satisfaction.

l'honneur d'être sur votre liste, & le plaisir
 de vous offrir une occasion de vous offrir
 l'hommage de la haute considération avec laquelle
 j'ai l'honneur d'être,

Monsieur et très honoré cousin,

Votre très humble et
 très-obéissant serviteur
 Le Duc de Saxe-Cobourg

Stebien